

Le MPS Fribourg et ATTAC appellent au lancement d'un référendum contre des baisses d'impôts pour les riches !

Lors de la présentation du budget 2008, le Conseil d'Etat fribourgeois a annoncé d'importantes baisses fiscales (sur le revenu, le bénéfice et le capital), actuellement débattues au Grand Conseil. Le canton de Fribourg perdrait ainsi 32 millions de francs supplémentaires de recettes par an. C'est la suite logique de la dynamique de baisses d'impôts impulsée par le Conseil d'Etat depuis 2001 et qui se sont déjà traduites par une baisse de la substance fiscale supérieure à 100 millions.

Avec la baisse d'impôt linéaire prévue par le Conseil d'Etat, ce ne sont pas les plus nécessaires/-euses qui en profitent, mais bel et bien, pour l'essentiel, celles et ceux qui possèdent une grande fortune ou un revenu important. Rappelons que, dans le canton de Fribourg, 1.2% des contribuables (113 personnes) possède 22% de la fortune déclarée. Or, en termes relatifs, ces contribuables ne contribuent que peu au développement du service public : pour une fortune se situant entre fr. 200'000.- et fr. 1 million.-, le taux d'imposition n'est que de 2.5 pour mille à 3.5 pour mille. Par la suite, ce taux est plafonné. La baisse linéaire ne vise pas seulement à renforcer la position des personnes physiques les plus aisées, mais aussi celle des personnes morales, c'est-à-dire des entreprises. Avec les cadeaux fiscaux prévus, la contribution des entreprises à l'entretien des infrastructures, financée pour l'essentiel par les collectivités publiques, sera fortement revue à la baisse.

Les baisses d'impôts proposées par le Conseil d'Etat sont justifiées par le fait que Fribourg serait un « enfer fiscal ». Or, rien n'est plus faux. Les entreprises et les gros revenus jouissent déjà de nombreuses possibilités pour être exemptés – totalement ou partiellement – d'impôts. Rappelons qu'au mois de septembre, l'entreprise Alcon a délocalisé son siège helvétique du réputé paradis fiscal zougnois vers les rives de la Sarine, pour des raisons fiscales ... Autrement dit, le paradis fiscal de la Suisse centrale est encore trop cher, comparé aux rives accueillantes de la Sarine.

Le Conseil d'Etat veut mener une politique des caisses vides, qui aura des répercussions graves sur le service public : en effet, qui dit baisses d'impôts dit également absence d'investissements dans le service public voire mesures d'économies en cas de réapparition de déficits. Or, de nombreuses prestations de service public devraient être développées dans le canton de Fribourg.

Cette baisse d'impôt s'inscrit également dans une logique fiscale menée au niveau national : le 24 février 2008, les personnes ayant le droit de vote se prononceront sur la deuxième réforme de l'imposition des entreprises. Celle-ci vise à baisser l'imposition des dividendes des actionnaires qui détiennent au minimum 10% des actions d'une entreprise, soit moins de 1% de la population suisse. Cette baisse profitera aux plus riches et constituerait une perte de 2 milliards de francs environ par an pour les caisses des cantons et des communes.

Pour le MPS Fribourg et ATTAC, il est inacceptable que les recettes fiscales servent à financer des cadeaux fiscaux qui profiteront pour l'essentiel aux plus riches. La redistribution des excédents budgétaires doit se faire se à travers le renforcement du service public, notamment la création des crèches, l'investissement dans la formation, dans la santé etc. **Le MPS et Fribourg et ATTAC se déclarent prêts à lancer un référendum cantonal contre cette baisse d'impôt linéaire et appellent les partis politiques et les mouvements de gauche à former un front uni pour combattre de nouveaux cadeaux fiscaux aux plus riches et un affaiblissement du service public.**

Pour le MPS Fribourg, Philippe Blanc (0765774728)

Pour ATTAC Fribourg, Maurizio Coppola (0764828002)